
Le modèle FCP de l'Université Simon Fraser : une immersion multidisciplinaire, expérientielle et communautaire

Bettina B. Cenerelli

bettina.cenerelli@sfu.ca

SIMON FRASER UNIVERSITY

Résumé

Dans cet article, l'auteure présente le modèle d'immersion utilisé dans le French Cohort Program (FCP) de l'Université Simon Fraser en Colombie-Britannique. Les cours du FCP forment un ensemble intégré d'immersion caractérisé par un apprentissage multidisciplinaire, expérientiel et communautaire. L'article explique le caractère unique de ce programme, unique non seulement en raison de son rôle au niveau de l'éducation post-secondaire en langue française, mais également en raison des étudiants qu'il attire et des modèles d'enseignement qu'il met de l'avant.

Mots-clés : immersion universitaire, français langue seconde, modèle en-cadré, apprentissage expérientiel, engagement communautaire

Abstract

In this contribution, the author presents the French immersion model that is applied in the French Cohort Program at Simon Fraser University, British Columbia. The FCP curriculum forms an integrated approach that includes multidisciplinary courses, experiential and community-oriented learning. The article presents the unique features of this program, including its role in postsecondary education in French, its students and its teaching approaches.

Key words: university-level immersion, French as a Second Language, sheltered model, experiential learning, community involvement

Introduction

L'immersion au niveau universitaire en Colombie-Britannique et à l'Université Simon Fraser (SFU) a pris forme dès les années 2000 avec la mise en place du Bureau des affaires francophones et francophiles (BAFF) de SFU en 2004¹

¹Le BAFF est subventionné par le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. Il a pour mission de développer, coordonner et promouvoir des programmes et des cours offerts en langue française au sein des facultés de SFU afin de répondre aux besoins éducatifs postsecondaires des communautés francophone et francophile de la Colombie-Britannique.

(pour les mécanismes de la mise en place, voir Dudas et Chenard, 2009). Le BAFF a été créé dans un contexte historique et linguistique précis pour répondre à des besoins qui se sont fait sentir après la création du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (1995) et la mise en place d'une politique linguistique en éducation en Colombie-Britannique (1997)². Le BAFF administre des programmes et des cours donnés en langue française à SFU ; ses programmes sont aussi bien rattachés à Faculté des lettres et sciences sociales (*Faculty of Arts and Social Sciences*) qu'à la Faculté d'éducation. Comme entité administrative, le BAFF travaille en collaboration avec les départements et programmes qui offrent des cours en langue française³. À la Faculté des lettres et sciences sociales, les programmes incluent le *French Cohort Program* (FCP) ainsi qu'un projet pilote, le *Curriculum in the Other Official Language Option* (l'option « COOL »). À la Faculté d'éducation, les initiatives se concentrent sur des formations de premier cycle, comme le Programme de développement professionnel, des services extérieurs (*Field Programs*), des programmes de 2e et 3e cycle, comme la maîtrise (*M. Ed.* ou *M.A.*) et le doctorat en leadership éducationnel (*Ed. D. in Educational Leadership*). On trouve aussi des initiatives au niveau du premier cycle, telles qu'une mineure en éducation ou un certificat interdisciplinaire offert conjointement par la Faculté d'éducation et le Département de français⁴. Finalement, le BAFF joue un rôle important pour les communautés francophones de la région, dans la mesure où ses activités peuvent s'adresser aussi bien aux étudiants francophones et francophiles de l'université qu'à la communauté francophone et francophile de la Colombie-Britannique. Les liens que le BAFF entretient avec ces communautés se sont créés grâce aux nombreux partenariats qu'il a développés avec les associations et organismes franco-colombiens ou à travers les événements qu'il organise à l'université et dans la communauté.

L'article présente les particularités du FCP, un programme multidisciplinaire de quatre ans offert aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en langue française au niveau postsecondaire. L'article explique le caractère unique de ce programme, unique non seulement en raison de son statut pour l'immersion au niveau universitaire, mais également en raison des étudiants qu'il attire et des modèles d'enseignement qu'il met de l'avant.

²Pour l'historique du Conseil scolaire francophone, voir www.csf.bc.ca/infos_generales/historique.php ; pour la politique d'apprentissage des langues en Colombie-Britannique (Gouvernement de la Colombie-Britannique, 1997).

³La structure administrative du BAFF reflète cet état de fait : deux directrices adjointes s'occupent respectivement des programmes proposés à la Faculté d'éducation et ceux qui le sont à la Faculté des lettres et sciences sociales.

⁴Pour plus de renseignements sur les programmes, voir www.sfu.ca/baff-offa/.

Le modèle FCP à SFU

L'originalité du modèle du FCP est reliée à la fois à la structure du programme, aux cours qui le composent, au corps enseignant, au soutien administratif et au fait qu'on trouve ce programme à SFU en Colombie-Britannique. Le modèle du FCP, un programme en administration publique et services communautaires à SFU, ne s'intègre pas dans les modèles déjà établis et décrits (Commissariat aux langues officielles, 2009) pour l'immersion au niveau postsecondaire⁵. Une des différences évidentes est le fait que SFU est une université anglophone, située dans une province anglophone (Colombie-Britannique) et où le français est en situation minoritaire⁶. Comme l'expliquent Dudas et Chenard (2009, p. 763), la mise en place du BAFF et de ses programmes viendrait d'une « ouverture [d'une] fenêtre d'opportunité » qui a permis aux différents intervenants communautaires, provinciaux et fédéraux, de se mettre d'accord sur la création d'une structure postsecondaire en français. Aussitôt mise en place, la structure cherche à accueillir les élèves diplômés du Conseil scolaire francophone autant que les élèves issus du programme d'immersion française de la province. La plupart des cours du FCP sont donnés en langue française et l'environnement francophone du BAFF propose aux étudiants une structure d'accueil, une structure de soutien spécifique et une intégration dans la communauté francophone de la province. Dès le départ, il s'agit d'une perspective multidisciplinaire, communautaire et intégrante. Les cours du FCP sont spécifiques et réservés aux étudiants d'une même cohorte annuelle ; les cours des matières (science politique, histoire, littératures et cultures française et francophones ainsi que linguistique française) s'intègrent tous dans un horaire préétabli pour les étudiants. Des partenariats sont possibles et encouragés entre les cours en histoire, en science politique et ceux du Département de français, mais ne sont pas prévus de façon systématique. À cette immersion au sein même de SFU s'ajoute un semestre d'études requis dans une université francophone au Québec ou en Europe (France, Belgique). Une autre particularité des cours du FCP vient du lien direct et concret que les étudiants établissent dès leur première année avec la communauté francophone de la province. Ce lien s'établit à travers des projets de recherche et d'engagement communautaire, ou à travers une participation à des séries de conférences proposées dans le cadre d'un cours, ou encore grâce à des événements culturels organisés par le BAFF⁷.

⁵Voir également les modèles des institutions décrits dans ce volume.

⁶SFU est la seule institution anglophone qui fait partie depuis janvier 2012 de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUGC).

⁷Voir par exemple la programmation du Printemps de la francophonie à SFU, une série d'événements et de conférences publics qui se tiennent habituellement au courant du mois de mars. Voir www.sfu.ca/baff-offa/media/uploads/

Nous ne retrouvons donc pas à SFU de cours de langue associés à tel ou tel cours comme cela se fait à l'Université d'Ottawa (Brinton, Snow et Wesche 2003; Knoerr, 2010)⁸. Le modèle de SFU pourrait se rapprocher du modèle encadré (Brinton et al., 2003; Knoerr, 2010), avec toutefois un fort ancrage communautaire et une approche expérientielle qui l'en différencient en même temps. Tous les étudiants d'une même cohorte suivent les mêmes cours, et ces cours sont donnés en langue française. Les cours du FCP sont exclusivement offerts dans le cadre d'un seul programme et pour un groupe d'étudiants clairement défini : voilà pourquoi on parle de *cohort-specific courses*. Néanmoins, un cours enseigné en français dans le FCP correspond à un cours « régulier » de l'Université Simon Fraser⁹. Ceci n'exclut pas que le contenu d'un cours soit adapté à la cohorte, qu'il s'agisse du matériel, des évaluations, voire des objectifs d'apprentissage. Quant aux professeurs qui donnent les cours du FCP, ils ont été engagés spécifiquement pour offrir les cours de discipline (en science politique et en histoire) en langue française.

Les cours du FCP forment donc un ensemble intégré d'immersion caractérisé par un apprentissage multidisciplinaire, expérientiel et communautaire. Cet ensemble est soutenu par le BAFF, une structure administrative qui travaille de près avec les divers départements en collaborant avec eux grâce aux différents comités de gestion des programmes¹⁰.

Le programme du FCP

Sur les 77 étudiants actifs inscrits au FCP, 73% proviennent de l'immersion tandis que 6,5% proviennent du programme francophone de la province. Les données sont différentes pour l'Université dans son ensemble : des 2 913 étudiants inscrits pour au moins un cours en français à SFU, 0,46% proviennent du programme francophone et 10,9% du programme d'immersion de la province (les chiffres reflètent l'année universitaire 2012–2013) ; la plupart des étudiants

[Printemps_de_la_francophonie_2013-BAFF.pdf](#).

⁸Pour Brinton et al. (2003), la comparaison entre les cours de langue et les cours de contenu se fait sur un continuum qui différencie entre des degrés particuliers d'autonomie du contenu par rapport à la langue d'enseignement. L'apprentissage et le soutien linguistique (sous forme de cours d'accompagnement ou cours associés) sont toujours directement liés au cours de contenu.

⁹Lors de sa mise en place, il a été décidé de créer des sections en langue française pour des cours « réguliers » qui font partie du calendrier universitaire ; un cours en histoire (HIST 102) sur l'histoire du Canada peut ainsi être un cours régulier offert en anglais ou bien un cours de la section française (HIST 102-F) qui, en règle générale, est destiné à la cohorte et ainsi considéré comme spécifique à la cohorte.

¹⁰Pour l'organigramme du BAFF, voir www.sfu.ca/baff-offa/fr/administration/ ; pour les comités de gestion, voir www.sfu.ca/baff-offa/fr/comites/.

proviennent donc du système scolaire anglophone (Institutional Research and Planning, 2013).

Chaque année, jusqu'à 25 étudiants sont acceptés dans une nouvelle cohorte du FCP¹¹. La plupart de ceux qui choisissent le FCP viennent du programme d'immersion française.

Les étudiants du FCP suivent un programme en administration publique et services communautaires qui existe depuis la création du BAFF en 2004 et qui inclut un nombre important de cours obligatoires (21 au total, voir www.sfu.ca/fassfr/fr/cours-et-exigences/) en histoire, en science politique et en français¹². Les étudiants suivent, entre autres, des cours d'introduction à la politique et au gouvernement canadiens, de philosophie politique, d'administration publique, de politiques publiques, de gouvernance et méthodes de recherche ainsi que d'économie politique ; en histoire, les deux cours obligatoires portent sur l'histoire du Canada depuis 1867 ainsi que sur l'histoire du Québec. Les cours du Département de français portent aussi bien sur la littérature, la linguistique et les cultures française et francophones. Les étudiants terminent leurs études avec un B.A. ès arts de 120 crédits, au minimum. Il est important de souligner que sur ce nombre, au moins 75 crédits doivent avoir été obtenus pour des cours donnés en langue française. Outre les cours au Département de français, qui sont offerts en français, les étudiants doivent suivre au moins huit cours en science politique et deux cours en histoire, tous donnés en français. Les diplômés du FCP ont, en moyenne, obtenu 95 crédits pour des cours donnés en français (20 crédits de plus que les 75 crédits requis) sur un total de 132 crédits (12 de plus que les 120 crédits requis)¹³.

Le nombre de cours obligatoires varie naturellement selon la majeure et la mineure que les étudiants choisissent. Soulignons que le FCP est le seul programme à SFU qui comprend une majeure et une mineure prolongée obligatoires.

Les cours obligatoires du FCP sont alignés sur trois des quatre années universitaires : après leur deuxième année, les étudiants participent à un programme d'échange étudiant pendant au moins un semestre, souvent deux, dans une université francophone au Québec ou en Europe, en l'occurrence en France et en Belgique. Des étudiants qui, depuis la création du programme en 2004, ont effectué un séjour dans une université francophone, un tiers (31%) a opté

¹¹ Les étudiants doivent d'abord être admis à SFU (la moyenne cumulative pour l'admission varie de 80 à 85%) avant de pouvoir déposer une candidature pour le FCP.

¹² À ces cours s'ajoutent les exigences universitaires pour des cours de formation générale (*Writing, Breadth and Quantitative Courses*) ; voir www.sfu.ca/fassfr/fr/WQB/.

¹³ Une partie des crédits est obtenue lors de leur séjour dans une université francophone, séjour requis en 3e année d'études.

pour une université québécoise (Université de Montréal ou Université Laval), et deux tiers (68%), pour une université francophone en Europe. Parmi les universités européennes, c'est Sciences Po Paris (44% des étudiants ayant choisi l'Europe) qui l'emporte haut la main, suivi de l'Institut d'études politiques (IEP) à Strasbourg (21%)¹⁴. Ce séjour dans ces universités fait habituellement partie des programmes d'échange étudiant proposés par SFU ; les étudiants bénéficient d'un système de soutien offert dans le cadre des partenariats conclus entre SFU et les universités en question¹⁵.

La plupart des étudiants du FCP terminent leurs études avec une majeure en science politique et une mineure prolongée en français : des étudiants qui ont terminé leurs études dans le FCP depuis 2008, 60% ont fait une majeure en science politique et une mineure prolongée en français, 26% ont opté pour une double majeure, et seulement 13% ont décidé de faire leur majeure en français avec une mineure prolongée en science politique¹⁶ (voir figure 1).

La moyenne cumulative des diplômés du FCP est de 3,22¹⁷. Le caractère multidisciplinaire et bilingue du programme permet aux finissants d'envisager plusieurs options au niveau du 2e cycle. Parmi les diplômés dont nous connaissons les choix de carrière, un tiers a décidé de poursuivre des études de 2e cycle, en droit, en science politique ou en français ; un autre tiers a opté pour la formation des maîtres ; et, finalement, un dernier tiers est entré sur le marché du travail, dont une étudiante qui a entretemps terminé sa formation en droit et qui travaille dans un cabinet d'avocats.

Les cours de la cohorte : que veut dire cohort-specific ?

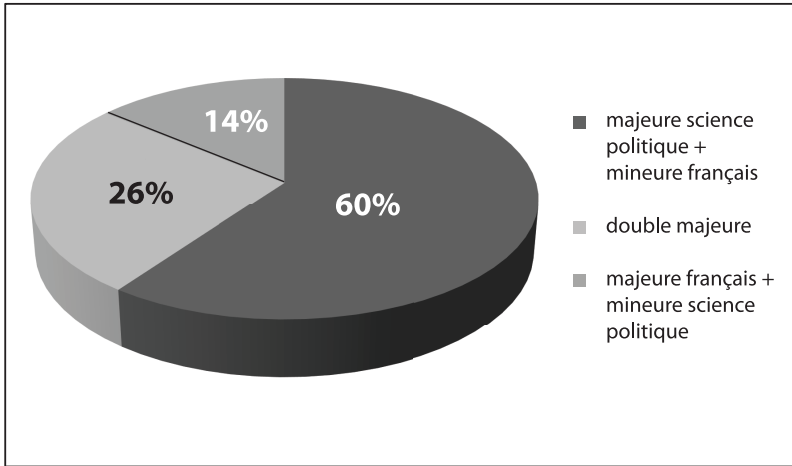
Lors du développement du programme, le comité responsable d'élaborer le curriculum a pris la décision de ne pas créer de nouveaux cours pour le FCP, mais de proposer des sections offertes en langue française pour des cours qui

¹⁴Les universités d'échange en Europe sont actuellement : Science Po Paris ; IEP Lille ; IEP Bordeaux ; IEP Aix-en-Provence ; IEP Strasbourg ; Université François Rabelais, à Tours ; Université catholique de Louvain (Belgique). Au Québec, les étudiants ont le choix entre l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et l'Université de Montréal.

¹⁵Une moyenne cumulative d'au moins 2.67 est nécessaire pour l'échange étudiant formel ; les étudiants du FCP qui n'ont pas la moyenne nécessaire peuvent décider d'aller étudier dans une université francophone du Québec comme étudiant(e) libre.

¹⁶Pour une double majeure, les étudiants doivent seulement suivre quatre cours en français de plus par rapport à la mineure prolongée en français ; de plus en plus d'étudiants semblent choisir une double majeure.

¹⁷Le système de notes à SFU suit une gradation de 0 pour F à 4,33 pour A+ ; voir students.sfu.ca/academic-calendar-archive/calendar-spring-2013/student-info/grading.html pour la grille complète.

**FIGURE 1**

Profil des finissants du FCP

existent déjà à SFU et dans les départements affiliés au programme, à savoir en science politique, en histoire et en français. Le cours d'introduction à la science politique, section F pour « français » (POL 100-F) a donc son parallèle dans le cours POL 100-D, cours régulier donné au département. Qu'il s'agisse du cours en histoire qui porte sur la société, la culture et la politique du Québec (HIST 214-F) ou encore du cours d'introduction à la philosophie politique (POL 210-F), le même cours existe dans le département concerné, mais il est donné en anglais. En revanche, les étudiants de la cohorte ne peuvent pas choisir des cours obligatoires du FCP en anglais; en règle générale, ils doivent suivre les cours obligatoires en français¹⁸. À deux exceptions près, tous les cours obligatoires de la cohorte doivent être suivis en français¹⁹.

Les cours spécifiques à la cohorte et donnés en français sont habituellement réservés aux étudiants de la cohorte, ce qui garantit un accès aux cours obligatoires et permet de limiter le nombre d'étudiants à 25, au maximum, dans un cours qui est enseigné par un membre permanent du département.²⁰

Cette décision d'offrir des cours déjà existants mais en version française,

¹⁸Dans le cas des étudiants issus d'autres programmes ou universités, des décisions individuelles peuvent être prises pour permettre le transfert de crédits pour un cours même si celui-ci a été suivi en anglais.

¹⁹Le cours POL 201, « Research Methods in Political Science », et le cours POL 221, « Introduction to Canadian Government » sont les seuls cours obligatoires donnés en science politique et en anglais.

²⁰Un cours réservé à la cohorte (*cohort-specific course*) peut admettre jusqu'à 25%

est capitale et témoigne bien de l'esprit du FCP et de son fonctionnement. Cette particularité assure une certaine perméabilité au programme : elle permet à des étudiants issus d'autres programmes ou universités de s'intégrer au FCP en cours de route. Bien que les cours offerts en langue française s'adressent à un groupe précis d'étudiants et qu'ils soient offerts dans une université anglophone, on les considère du même niveau que les cours équivalents en anglais. Cela permet du reste d'assurer une comparabilité de la formation des étudiants. On comprend mieux aussi la particularité du modèle proposé pour le FCP : les étudiants de ce programme suivent leurs cours dans trois départements (Science politique, Histoire et Français), avec une majeure ou une mineure prolongée dans deux des trois matières enseignées (français et science politique). Les cours en français mènent de prime abord à une majeure ou une mineure prolongée. Un cours peut être spécifique à la cohorte, mais il doit en même temps répondre aux exigences des programmes établies par les départements.

On dit que les cours donnés aux étudiants du FCP sont « spécifiques à la cohorte » pour les raisons suivantes : en science politique et en histoire, ils sont enseignés en français à un groupe déterminé, ils ont du matériel de référence en français dans la mesure du possible et, enfin, ils sont donnés par des professeurs et membres du département spécifiquement engagés pour enseigner ces cours en français. Ces professeurs sont généralement d'origine québécoise ou française et ont été formés au Québec ou en France ou les deux. Les étudiants doivent obligatoirement faire leurs travaux en français, que ce soit les compositions écrites, les examens finaux écrits ou oraux. Le cours se donne obligatoirement en français. Il est intéressant de souligner que les évaluations écrites ou orales ne diffèrent pas des évaluations pour les cours « réguliers » donnés en anglais. Le cas des étudiants qui suivent les cours de la cohorte en français et dont la langue maternelle n'est pas le français est comparable au cas des étudiants internationaux (et non anglophones) qui doivent suivre tous leurs cours en anglais. Les étudiants qui écrivent pour la plupart dans une langue seconde (en l'occurrence le français) doivent répondre aux mêmes exigences que les étudiants des cours réguliers : par exemple, des tests à choix multiples pour les premières évaluations ; des réponses courtes ; des analyses de 300 à 1 200 mots ; des examens partiels ou finals qui exigent la rédaction de textes plus longs. Pour les cours de niveau supérieur, des travaux de 5 000 à 8 000 mots (toujours en français, portant sur des sujets en histoire, en science politique, en littérature, en linguistique et culture française et francophone) sont tout

d'étudiants qui ne font pas partie de cette cohorte. Les cours de langue en français ne sont pas toujours enseignés par des membres permanents de la faculté, mais plus souvent par des chargés de cours.

à fait habituels²¹.

En troisième et quatrième années, les étudiants du FCP doivent suivre de plus en plus de cours en science politique qui portent sur la recherche dans les communautés francophones et francophiles de la province (*community-based research*). Ainsi, les étudiants poursuivent des projets sur la gouvernance communautaire, les politiques linguistiques, le traitement des minorités, les questions d'immigration, etc. À plusieurs reprises, des propositions de communications portant sur ces travaux de recherche ont été acceptées dans des colloques comme celui de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

En ce qui concerne la particularité des cours donnés en langue française, le cas du Département de français est différent puisque tous les cours y sont enseignés en français. Les membres du département n'ont pas été engagés pour donner exclusivement des cours de langue, de littérature ou de culture aux étudiants du FCP, comme cela se fait dans les départements de science politique ou d'histoire. Seuls trois cours de langue (des cours d'expression écrite et un cours de transition pour les étudiants qui viennent du programme d'immersion française) sont spécifiques à la cohorte²² ; tous les autres cours sont donnés à la fois aux étudiants de la cohorte et aux étudiants « réguliers » du Département de français ; néanmoins, d'un point de vue purement administratif, les étudiants du FCP ont habituellement un droit de priorité pour certains cours, car l'horaire de cours est préétabli et difficilement modifiable.

En raison de leur spécificité, les cours de langue réservés à la cohorte peuvent cependant avoir des objectifs d'apprentissage et des évaluations différentes des autres cours « réguliers » et leur contenu peut aussi être modifié. Ainsi, le cours FREN 212-F, *French for Immersion Program Students*, opte pour une approche beaucoup plus orale que le cours équivalent FREN 212, un cours régulier qui, lui, aborde l'étude grammaticale de façon plus approfondie. Le cours FREN 212-F combine les objectifs de deux cours (FREN 211 et FREN 215) : les étudiants du FCP doivent donc en moins de temps apprendre l'équivalent du contenu de plusieurs cours combinés. Les questions d'examens ou de tests peuvent varier considérablement selon qu'il s'agit de cours réguliers ou de cours réservés à la cohorte. Les évaluations dans les cours du FCP sont souvent plus diversifiées, car les étudiants peuvent aussi avoir à présenter

²¹On retrouve cette même égalité de traitement accordé aux cours donnés en français et aux cours « réguliers » dans les *Writing courses*, qui exigent une part importante de rédaction — tout étudiant de SFU doit suivre un certain nombre de ces cours d'écriture, quelles que soient les matières choisies. Le cours HIST 102F, par exemple, fait partie de ces cours « W ». Que le cours soit donné en français ou en anglais, les mêmes conditions s'appliquent.

²²Il s'agit surtout des cours FREN 212-F, *French for Immersion Program Students* ; FREN 221-F, *French Writing I* ; FREN 222-F et *French Writing II*.

des portfolios, des projets oraux ou des comptes rendus. En raison du partenariat avec les associations et organismes communautaires francophones de la province, la rédaction d'articles ou la préparation d'émissions de radio, précédées par des visites dans les stations de radio, peuvent s'ajouter au programme du cours. C'est au professeur, cependant, que reviennent de telles initiatives puisque c'est lui qui monte entièrement son cours.

Le corps professoral

La charge de cours des professeurs enseignant dans le cadre du FCP peut être exclusivement ou partiellement composée de cours FCP, dépendamment de leur poste. Un professeur peut donner le même cours une fois en français aux étudiants du FCP et une autre fois en anglais aux étudiants « réguliers » en science politique ou en histoire. En règle générale, ces professeurs ont le français comme langue maternelle ou en ont une maîtrise parfaite ; ils ont souvent été formés dans un contexte soit francophone, soit bilingue, ou dans les deux. Une expérience européenne fait souvent partie de leur formation. Comme il s'agit d'un programme de cohorte avec un bassin de professeurs plutôt restreint, les étudiants peuvent retrouver le même professeur d'un cours à l'autre et d'une année à l'autre. Leur présence, sinon leur participation active, aux événements organisés par le BAFF fait en sorte qu'un contact direct et marqué par une grande confiance peut s'installer entre étudiants et professeurs. En revanche, même si les professeurs en histoire et en science politique ont parfois une expérience d'enseignement dans un contexte où le français est minoritaire, ils n'ont généralement pas reçu de formation spécifique pour enseigner à des étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle (pour le rôle du professeur de langue seconde, voir Knoerr, 2010). Comme nous l'avons vu plus haut, les travaux sont habituellement faits dans la langue seconde. Brinton et al. (2003, p. 183) nous mettent en garde contre le risque, pour un étudiant, de ne pas pouvoir exprimer ses arguments de façon adéquate dans une langue seconde : « If such evaluation [assessing content knowledge] is done through the second language, there is a risk that students' inadequate language skills will hinder their performance on tests of content knowledge, so that they appear to know less than they actually do²³. » Les auteurs envoient une mise en garde directe à l'attention des enseignants : « A question instructors of second language speakers need to ask when formulating tests and assignments is : will a student who has mastered the instructional content be disadvantaged because of weak

²³ « Si cette évaluation [des connaissances disciplinaires] est faite dans la langue seconde, cela risque d'affecter négativement la performance des étudiants dont les habiletés linguistiques sont insuffisantes, les faisant paraître moins compétents dans la discipline qu'ils ne le sont réellement ».

second language skills or lack of relevant cultural background ? » (p. 184)²⁴ ? Nous avons déjà souligné que les cours du FCP, même s'ils ont pour particularité d'être réservés à une cohorte, ne peuvent être complètement différents des cours « réguliers » qui portent sur la même matière. Nous avons également mis en évidence le fait que les travaux exigés restent souvent comparables à ceux des cours réguliers. L'immersion imite le plus possible une situation comparable dans un contexte éducatif complètement francophone. Les étudiants du FCP peuvent aussi compter sur plusieurs outils supplémentaires qui les aideront dans la formulation de leurs travaux.

Le soutien aux étudiants

Comme le BAFF n'est pas un département et n'a pas ses propres étudiants, mais qu'il est une structure administrative au service des départements et des étudiants qui y sont inscrits, son soutien pour les étudiants du FCP se définit sur plusieurs plans : sur le plan administratif, sur le plan pédagogique avec une conseillère pédagogique affectée au FCP, et sur le plan linguistique avec différentes formes de soutien linguistique. Citons également ses locaux qui lui permettent d'offrir à ces étudiants un espace francophone (le « salon des étudiants » du BAFF).

Le FCP est administré par une équipe de trois personnes qui s'intègrent dans la structure administrative du BAFF : une directrice adjointe, responsable du FCP et des programmes en langue française ; une conseillère pédagogique ainsi qu'une agente de recrutement. Les activités qui relèvent des deux premiers postes se déroulent principalement dans les locaux du BAFF même. Par contre, les tâches qui incombent à l'agente de recrutement nécessitent, surtout entre le mois de septembre et la fin mars, des déplacements dans toute la province au cours desquels le programme du FCP est présenté dans les différentes écoles d'immersion et les écoles francophones. L'agente de recrutement doit également soutenir les activités destinées aux étudiants qui ont lieu au BAFF.

Le poste de conseillère pédagogique du FCP est comparable au poste de conseiller dans les différents départements. En revanche, le ratio du nombre d'étudiants à suivre est bien plus bas (une conseillère pour environ 75 étudiants actifs dans le FCP). Les étudiants peuvent ainsi être suivis de très près et discuter de leur cheminement universitaire ou de leurs progrès. Les rencontres de la conseillère avec les étudiants du FCP sont régulières et peuvent avoir divers objectifs : leur expliquer la séquence des cours obligatoires ; leur proposer des cours au choix, les aider à s'inscrire dans des cours ; préparer des

²⁴ « Lorsqu'ils élaborent des tests et des travaux, les instructeurs doivent se poser la question suivante : l'étudiant qui maîtrise le contenu disciplinaire sera-t-il désavantagé par ses faibles habiletés en langue seconde ou son manque de références culturelles ? ».

plans d'études pour SFU ou pour le séjour dans une université francophone — la conseillère fera ensuite le suivi avec l'administration universitaire pour la reconnaissance et le transfert des crédits. La conseillère s'assure d'autre part que l'étudiant satisfait à toutes les exigences pour compléter le programme dans les meilleurs délais possibles. Elle organise aussi pour les étudiants des réunions d'information portant par exemple sur le programme d'échange étudiant, sur le programme Coop²⁵, sur les possibilités de carrière. En collaboration avec la direction du BAFF, elle leur propose de participer à d'autres événements, susceptibles de les intéresser et de leur permettre d'approfondir leurs études.

Le soutien linguistique peut prendre différentes formes. Contrairement aux cours d'encadrement ou d'accompagnement de l'Université d'Ottawa, le soutien linguistique pour le FCP est à la fois plus généralisé et plus directement relié aux travaux individuels des étudiants. Il se déroule sur trois plans : en premier lieu, les étudiants peuvent consulter une ou deux fois par semaine, et pendant les trimestres d'automne et de printemps, un réviseur qui répond directement à leurs questions à propos de leurs travaux écrits, de difficultés grammaticales, de leurs recherches ; le réviseur passe le temps nécessaire avec l'étudiant, en tenant compte des demandes des autres étudiants. Les étudiants peuvent s'inscrire d'avance à ces consultations linguistiques qui se déroulent dans le salon des étudiants du BAFF²⁶. Depuis le trimestre d'été 2012, le BAFF a mis en place des « cliniques-grammaire » pour les étudiants du FCP. Les cliniques-grammaire sont ouvertes à tout étudiant du FCP qui souhaite approfondir certaines questions de grammaire et perfectionner l'expression écrite. Même si ce soutien linguistique n'est pas affilié à un cours en particulier, il peut suivre de près le programme des cours d'expression écrite afin de reprendre des aspects grammaticaux abordés en cours. Les cliniques ne constituent pas un cours supplémentaire et ne sont pas créditées. Les étudiants participent de façon volontaire et les participants peuvent changer d'une séance à l'autre ; le programme détaillé dépendra des étudiants et de leurs questions. Ces cliniques-grammaire semblent répondre à un besoin avec un taux de participation de 10 à 12 étudiants pour chaque séance ; les séances durent deux heures et ont lieu une fois par semaine. Habituellement, ces cliniques sont données par le même assistant d'enseignement qui est aussi responsable du soutien linguistique en général.

²⁵ Coop désigne *cooperative education*, un programme encourageant les étudiants à gagner de l'expérience sur le marché du travail pendant leurs études ; voir www.sfu.ca/coop.html.

²⁶ Soulignons que le Département de français de SFU organise également un soutien linguistique pour les étudiants « réguliers » du département. Le soutien linguistique pour le FCP est réservé aux étudiants du FCP, le ratio nombre étudiant-réviseur est donc bien plus petit.

Le soutien linguistique consiste enfin en une double correction de certains travaux écrits des étudiants offerte aux professeurs en science politique et en histoire. Au début du trimestre, le BAFF propose aux professeurs qui enseignent ces matières en français de bénéficier d'une double correction pour les travaux écrits des étudiants, quelle que soit leur longueur. L'étudiant prépare la première version d'un travail qui est corrigée par un correcteur. Il ne s'agit pas d'une révision au sens éditorial du terme, où l'on corrige un texte en proposant une meilleure formulation. Dans ce cas-ci, le correcteur indique à l'étudiant, au moyen d'un code, une formulation inexacte, une syntaxe inappropriée, etc. Dans une deuxième étape, l'étudiant tente d'apporter les corrections et prépare une deuxième version. Le correcteur n'intervient pas sur l'argumentation ou le contenu du travail : sa correction vise à clarifier la présentation du contenu. La correction n'est habituellement pas notée. Il appartient au professeur d'attribuer une note ou un pourcentage à cette première révision²⁷. Habituellement, le professeur demande aux étudiants de lui rendre les deux versions. Cela lui permet de vérifier le progrès réalisé entre les deux versions et de s'assurer en même temps que le travail du correcteur sur la première copie a été compris et corrigé par l'étudiant. La double correction doit aussi bien permettre à l'étudiant d'améliorer son expression écrite qu'au professeur de se concentrer sur l'argumentation et les idées mises de l'avant dans le texte sans être distrait par des formules fautives ou des fautes de grammaire.

Les bureaux du BAFF se trouvent sur le campus de SFU. Les locaux comprennent des bureaux pour huit employés ainsi qu'une réception, une salle de réunion et un salon des étudiants. Grâce à l'arrangement des espaces, le BAFF peut tenir des événements universitaires et communautaires, des colloques, ainsi que des réunions de comités dans ses locaux ; normalement, les locaux du BAFF ne servent pas de salle de classe. Les cours ont lieu dans les différents bâtiments de l'université ; seuls le soutien linguistique et les cliniques-grammaire ont lieu au BAFF. Les étudiants n'hésitent pas à se déplacer pour venir au BAFF pendant les pauses de cours pour travailler, manger ou socialiser. Le fait que les locaux du BAFF sont situés à une certaine distance des départements d'affiliation des étudiants ne les empêche d'utiliser régulièrement le salon des étudiants. Les bureaux du BAFF créent ainsi, à l'intérieur de l'université, un espace francophone dont les étudiants du FCP et d'autres étudiants francophones et francophiles profitent pour étudier, se rencontrer, emprunter des films ou des livres, faire des travaux de groupe ou individuels. Le salon des étudiants devient ainsi un lieu de rencontres et d'échanges, où les conversa-

²⁷ Les professeurs peuvent décider par exemple de modifier la note finale si l'étudiant n'a pas soumis son travail à la double correction (réduction de la note finale par un pourcentage).

tions se tiennent en français. Les événements qui se déroulent dans les locaux du BAFF donnent aux étudiants et aux visiteurs une occasion de se retrouver sur un terrain commun, ouvert aux communautés francophones et francophiles.

Le lien entre le FCP et la communauté : un apprentissage expérientiel et communautaire

SFU est ancrée dans trois communautés distinctes avec des campus à Burnaby, Surrey et Vancouver. Ses programmes universitaires sont innovateurs ; l'université soutient activement la recherche de pointe tout en affirmant de plus en plus son leadership en matière d'engagement communautaire²⁸.

Le mandat du BAFF souligne également et de façon claire sa responsabilité d'engagement communautaire : « [L]e BAFF développe et maintient des liens avec les communautés francophone et francophile en Colombie-Britannique, ainsi qu'à travers le Canada et à l'étranger. » De plus, « [l]e BAFF [...] organise [...] des activités culturelles pour stimuler le rayonnement du français le plus largement possible²⁹ ». Cet engagement communautaire se traduit à la fois par l'existence d'un comité consultatif qui conseille la direction du BAFF, et par les événements organisés en partenariat avec les associations et organismes des communautés francophones et francophiles de la province. L'engagement communautaire s'inscrit en plus explicitement dans le FCP et dans les cours qui en font partie.

Il semble important de préciser notre définition de l'expression « apprentissage expérientiel »³⁰. Carl Rogers (1969) a été le premier à proposer un concept pour l'apprentissage expérientiel et à jeter les bases d'un lien entre apprentissage et expérience. Ainsi, ce nouveau type d'apprentissage serait plus « important pour la personne et lourd de signification » (p. 4). Il se distingue entre autres par une implication et un engagement personnel de l'apprenant lui permettant d'apprendre en profondeur, et d'évaluer lui-même l'impact de l'apprentissage sur ses attitudes et son comportement (p. 5). Kolb (1984) a été le premier à proposer un modèle pour l'apprentissage expérientiel et à en souligner le processus continu — il définit l'apprentissage comme « le processus par lequel le savoir est créé à travers la transformation de l'expérience » (p. 155). L'apprentissage se fait nécessairement par la découverte et par l'expérience ; le processus d'apprentissage dépend par ailleurs du style d'apprentissage qui peut être dynamique, innovateur, pratique ou analytique. L'information peut être traitée de façon active ou réflexive ; la perception peut se

²⁸ Voir la vision stratégique de SFU www.sfu.ca/engage.html.

²⁹ Pour la mission et le mandat du BAFF, voir www.sfu.ca/baff-offa/.

³⁰ Pour un survol historique de la notion de l'apprentissage expérientiel, voir Balleux (2000). Les citations suivantes proviennent de son article.

faire d'une manière concrète ou abstraite ou sur un continuum entre ces deux concepts. Burnard (1988) ajoute un élément important au cycle d'apprentissage de Kolb en proposant le concept de connaissance expérientielle, qui est la connaissance acquise par la rencontre de l'apprenant individuel avec le sujet, la personne, le contexte qu'elle étudie. L'ajout de cette idée de connaissance expérientielle est important puisque l'accent est davantage mis sur le résultat (donc l'acquis des connaissances) et moins sur le processus d'apprentissage en tant que tel. Ce lien entre le mode d'apprentissage et ce que l'étudiant peut en retirer nous semble particulièrement intéressant pour le FCP.

Si l'on retourne dans le contexte particulier de SFU et des discussions qui y ont lieu sur l'apprentissage expérientiel, nous pouvons constater que l'apprentissage expérientiel peut autant désigner une simple méthode d'apprentissage non conventionnelle que des travaux écrits pour des publics non universitaires³¹. L'expression est parfois utilisée pour les activités qui ne rentrent pas dans le cadre des cours et qui remplacent l'apprentissage théorique par une approche plus pratique. L'objectif de proposer aux étudiants d'« apprendre par l'expérience » ajoute deux inconnues : comment définir et choisir les expériences qui peuvent efficacement et utilement bonifier les acquis d'apprentissage d'un cours ? Et comment mesurer l'apprentissage fait à travers des expériences qui se sont déroulées à l'extérieur du cours ? Parfois synonyme de l'approche *learning by doing*, parfois simple synonyme de présentations et échanges avec un public non universitaire, il est important de souligner que le côté « expérientiel » ne devrait pas remettre en question l'analyse, la réflexion, l'investigation, voire la recherche, bien au contraire.

L'apprentissage expérientiel du FCP se définit ainsi comme un lien direct et immédiat entre les objectifs d'apprentissage d'un cours et l'engagement communautaire qui s'y attache. L'apprentissage expérientiel et communautaire fait partie intégrante des acquis d'apprentissage de la plupart des cours du FCP.

Le FCP offre aux étudiants la possibilité de :

³¹Deux documents récents (McRae et Rogers, 2012 ; Aspenlieder et Burk, 2013) cherchent à définir l'apprentissage expérientiel à SFU même. Citons simplement McRae et Rogers (2012, p. 2) :

[t]he strategic, active engagement of students in opportunities to learn through doing, and reflection on those activities, which empowers them to apply their theoretical knowledge to practical endeavours in a multitude of settings inside and outside of the classroom.

[l']engagement stratégique et actif des étudiants dans des occasions d'apprendre par l'expérience, et une réflexion sur ces activités, ce qui leur permet d'appliquer leurs connaissances théoriques à des entreprises concrètes dans des contextes variés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe.]

- mettre en pratique les apprentissages théoriques acquis en science politique en participant à des activités organisées dans le milieu politique (ex. : participation au Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique) ;
- mettre en pratique la structure des textes argumentatifs, à l'oral autant qu'à l'écrit (ex. : production de textes ou d'émissions pour des médias francophones de la province, que ce soit la radio communautaire, la radio universitaire ou encore la presse écrite) ;
- comprendre et analyser l'état de gouvernance des institutions francophones de la province et faire ressortir le contexte légal des institutions en question (ex. : entrevues et travaux de recherche sur la gouvernance de certaines associations ou organismes de la francophonie franco-colombienne)³² ;
- mettre en pratique les apprentissages en histoire (ex. : production de textes et de panneaux en français pour le musée de la ville de Vancouver).

À ces apprentissages planifiés et intégrés de façon systématique dans le curriculum du FCP³³ s'ajoutent des présentations de conférenciers multiples au cours de l'année universitaire, représentant les différentes facettes de la francophonie canadienne et internationale, et illustrant les nombreuses questions de politiques publiques liées au sujet. Contrairement aux apprentissages intégrés au programme et énumérés plus haut, les apprentissages plus spontanés et flexibles peuvent varier d'une année à l'autre et restent peut-être le plus près encore d'un système d'apprentissage plus traditionnel avec un conférencier qui remplace l'enseignant pour un cours et qui fait une présentation sur un sujet relié au cours. En revanche, la diversité des conférenciers, qui ne viennent pas uniquement du milieu universitaire, mais également des milieux gouvernemental, politique, économique, administratif, etc., fait en sorte qu'il y a une volonté d'inclure cet aspect plus formel dans le cadre d'apprentissage expérientiel. Mentionnons finalement la possibilité pour les étudiants de présenter, dans le cadre de colloques universitaires comme celui de l'ACFAS, leurs travaux de recherche préparés pour des cours en science politique de 4^e année. Même si cette participation n'est jamais assurée d'avance, le simple fait d'ap-

³²Certains des cours obligatoires du FCP se définissent même comme des cours d'apprentissage sur le terrain, tel que le cours de 4^e année POL 497-F intitulé « Directed Practice in Political Science ».

³³L'administration du BAFF poursuit actuellement le projet de définir de façon systématique les acquis d'apprentissage des cours spécifiques au FCP. Il est prévu d'y inclure ces éléments d'apprentissage expérientiel et communautaire afin d'en faire des éléments *sine qua non* du curriculum établi et approuvé de ce programme.

prendre aux étudiants à préparer des soumissions et, s'ils sont acceptés, de présenter leurs travaux de cours dans le cadre d'un colloque, constitue un atout supplémentaire d'apprentissage qui va au-delà du cadre habituel des cours.

L'avenir du FCP

Le succès du FCP est indéniable mais, comme tout programme offert en milieu minoritaire, il doit relever un nombre de défis reliés à la taille du programme, à son financement (dans le contexte de la Feuille de route sur les langues officielles), à son choix restreint de cours, etc.

Pour le moment, le FCP est le seul programme multidisciplinaire offert majoritairement en langue française en Colombie-Britannique. Le développement d'autres champs d'études en langue française pourrait encore mieux répondre aux besoins éducatifs universitaires et aux intérêts des jeunes de la province. Dans un sondage de SFU de 2012 (Institutional Research and Planning, 2012) qui s'adresse à tous les étudiants de premier cycle de cette université, 28,2% des répondants, dont les connaissances de langue française sont suffisantes pour pouvoir suivre un cours donné dans cette langue, ont souligné leur intérêt à prendre des cours en français, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de leur programme d'études. À l'heure actuelle, il n'est pas encore possible de répondre à cette demande potentielle, mais il serait souhaitable d'y donner suite.

Idéalement, les étudiants du FCP devraient aussi avoir le choix de suivre des cours non obligatoires dans d'autres matières en français — et le projet pilote de l'option COOL y a répondu en partie. Les étudiants ont pu suivre en français des cours en économie et en études internationales. L'option COOL pourrait être développée davantage et mener à un certificat. Il serait plus facile d'en faire la promotion et d'attirer plus d'étudiants. Offrir une variété de cours de façon régulière et trouver des professeurs capables et disponibles pour enseigner en français reste un défi.

Les étudiants qui se joignent au FCP proviennent majoritairement de la grande région de Vancouver. À l'heure actuelle, le FCP n'offre pas les cours du programme en ligne mais l'administration du FCP facilite les démarches si un étudiant souhaite suivre des cours supplémentaires en ligne dans d'autres institutions francophones canadiennes.

Contrairement aux autres programmes de SFU, les étudiants du FCP choisissent un programme dès leur entrée à l'université : pour certains, cette sécurité d'avoir un horaire de cours fixe est bénéfique ; d'autres décident après leur première année au FCP d'aller explorer d'autres champs d'études. Peu de ceux qui quittent le FCP après la première année y reviennent. En revanche, le taux de rétention du programme est relativement stable (autour de 80% pour le passage de la première à la deuxième année) ; toutefois, vu le nombre res-

treint d'étudiants qui entrent dans le programme (habituellement entre 20 et 25 étudiants), une simple perte de 20% d'étudiants se fait nettement sentir.

De plus, le nombre de professeurs pour les cours obligatoires étant limité, les étudiants suivent nécessairement des cours avec les mêmes professeurs pendant leurs études universitaires. Afin de fournir une variété aux étudiants et de les mettre en présence d'intervenants francophones dans les cours, il est primordial de développer un programme de conférenciers varié qui complète l'offre des cours obligatoires.

Les étudiants qui décident de s'inscrire dans le programme du FCP ont sensiblement les mêmes compétences langagières que ceux qui choisissent d'autres programmes en français à l'université. Tout étudiant qui souhaite suivre des cours en langue française doit passer un test de compétences afin d'évaluer son niveau en langue. Ce test est composé, en règle générale, d'une partie grammaticale, d'une partie portant sur l'expression écrite, ainsi que d'une évaluation orale. Il permet de placer les étudiants dans des cours de langue appropriés ; si le niveau de langue est suffisamment fort, l'étudiant peut être exempté de certains cours obligatoires en langue française. Dans le cas des étudiants venant du programme francophone, ils sont normalement dispensés de suivre un cours d'introduction destiné spécifiquement aux étudiants venant du système d'immersion. Pour l'instant, ni le Département de français ni le FCP n'administrent un test de sortie.

Même si à l'oral, les étudiants du FCP ont plus de facilité que ceux qui choisissent d'autres programmes en français à l'université, tous ont des lacunes comparables à l'écrit. En revanche, les étudiants du FCP doivent acquérir de façon intensive et rapide les compétences linguistiques nécessaires pour répondre aux exigences de leurs cours de science politique ou d'histoire donnés en français. Une attention particulière est donc portée à la littérature universitaire en français. Nous l'avons vu plus haut : c'est surtout pendant la première année que les cours de langue française doivent amener les étudiants à un niveau suffisant pour pouvoir répondre aux exigences des cours de contenu. N'oublions pas non plus que les différences dans les compétences linguistiques d'une même cohorte peuvent être très importantes ; les offres variées de soutien linguistique essaient d'y répondre.

Finalement, les étudiants qui décident de s'inscrire au FCP ont accès aux bourses d'entrée de SFU, aux bourses pour l'étude dans une des langues officielles du Canada, de plus en plus aussi aux bourses spécifiques données par l'Association des universités de la francophonie canadienne, mais pas à des bourses d'entrée propres au FCP. Par contre, une bourse est offerte à chaque étudiant qui participe au programme d'échange étudiant en 3^e année. Certes, le choix d'une université et d'un programme dépend de nombreux facteurs ; l'appui financier qu'un étudiant peut recevoir joue toutefois un rôle décisif dans

son choix.

Conclusion

Si le modèle du FCP est de plus en plus connu, il n'en continue pas moins à se développer. Le FCP procède régulièrement à une mise à jour de son curriculum afin de l'adapter aux besoins et intérêts des étudiants, et de profiter de l'expertise des professeurs et de leurs champs de recherche qui enrichissent le contenu des cours. En 2013, le BAFF a entamé un processus de consultation qu'il mène aussi bien dans le cadre universitaire que scolaire et communautaire. Le modèle d'immersion du FCP, caractérisé par un apprentissage multidisciplinaire, expérientiel et communautaire, s'est révélé gagnant pendant les dernières années et le distingue des programmes offerts dans d'autres institutions canadiennes. L'objectif du FCP est de continuer à répondre aux besoins éducatifs postsecondaires exprimés par les jeunes de la province et de développer de nouvelles initiatives pour élargir l'offre des programmes universitaires en langue française en Colombie-Britannique.

Références

- Aspenlieder, E. et A. Burk. 2013. Words make worlds : Making sense of experiential education in the Faculty of Arts and Social Sciences at Simon Fraser University. Communication présentée à la Faculté des lettres et des sciences sociales (Faculty of Arts and Social Sciences, FASS), Comité consultatif auprès du Doyen (DAC), 11 avril.
- Balleux, A. 2000. Évolution de la notion d'apprentissage expérientiel en éducation des adultes : vingt-cinq ans de recherche. *Revue des sciences de l'éducation*, 26, p. 263–286.
- Brinton, D.M., M.A. Snow et M. Wesche. 2003. *Content-based second language instruction*. Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Burnard, P. 1988. Experiential learning : Some theoretical considerations. *International Journal of Lifelong Education*, 7, p. 127–133.
- Commissariat aux langues officielles. 2009. *Deux langues, tout un monde de possibilités : l'apprentissage en langue seconde dans les universités canadiennes*. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada. ISBN : 978-1-100-92839-5. Disponible à : www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/uni_f.pdf.
- Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. Consulté en juillet 2013. Disponible à : www.csf.bc.ca/infos_generales/historique.php.
- Dudas, A. et K. Chenard. 2009. La création de la première structure administrative postsecondaire francophone de la Colombie-Britannique : une étude de cas dans le domaine de la francophonie. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 42, p. 749–771.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. 1997. Language Education Policy, rev. 2004. Disponible à : www2.gov.bc.ca/gov/topic.page?id=93A2746B883E4DA89C4E7E584D447E4B.

- Institutional Research and Planning. 2012. *Undergraduate survey 2012*. Burnaby, Simon Fraser University (document interne).
- Institutional Research and Planning. 2013. *Students in French programs at SFU 2012–2013*. Burnaby, Simon Fraser University.
- Knoerr, H. 2010. L'immersion au niveau universitaire : nouveaux modèles, nouveaux défis, pratiques et stratégies. *Cahiers de l'ILOB*, 1, p. 89–110.
- Kolb, D.A. 1984. *Experiential learning : Experience as the source of learning and development*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- McRae, J.A. et D.C. Rogers. 2012. *The state of course-based experiential education at Simon Fraser University : A summary report of the Experiential Education Project*. Burnaby, Simon Fraser University. Disponible à : blogs.sfu.ca/projects/experiential/wp-content/uploads/2012/07/The-State-of-Course-Based-Experiential-Educatin-at-SFU.v2.pdf.
- Rogers, C.R. 1969. *Freedom to learn : A view of what education might become*. Columbus, Merrill.